

NHPC s'engage à mettre en œuvre, dans chacune de ses actions, des pratiques environnementales et sociales exemplaires, respectueuses des exigences réglementaires et des meilleurs standards nationaux et internationaux.

La performance de l'entreprise dans le domaine repose sur sa contribution aux grands défis actuels du Développement Durable et sur l'efficacité des plans Environnementaux & Sociaux du Projet Nachtigal.

1

Une mobilisation autour de grands enjeux environnementaux.

NHPC a pour objectif de répondre aux défis du changement climatique, d'optimiser les ressources naturelles et de préserver l'environnement, et donc à ce titre à :

- Contribuer à la **limitation des émissions de gaz à effet de serre** par la mise à disposition au système électrique camerounais d'une production électrique bas carbone.
- Agir pour contribuer dans la durée à **préserver la biodiversité aquatique et terrestre** notamment par la mise en œuvre de mesures d'évitement, de réduction et de compensation des impacts du Projet.
- Développer une culture d'entreprise **limitant la production de déchets conventionnels**, favorisant le **recyclage et la valorisation** des déchets et limitant tout type de pollution.
- Rechercher la **sobriété énergétique** par l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments de l'entreprise, la réduction progressive de l'empreinte carbone des déplacements professionnels, et enfin la promotion des éco-gestes auprès de l'ensemble des salariés.

2

Une ambition sociale forte pour chacune et chacun, avec toutes les parties prenantes.

L'entreprise s'engage pour les communautés locales et inscrit son action au bénéfice des populations locales dans un esprit de dialogue, de respect, d'ouverture et de préservation du patrimoine, et donc à ce titre à :

- Mettre en œuvre un accompagnement social exemplaire et responsable des populations directement impactées par le Projet, visant la **restauration des moyens d'existence**.
- Etre engagé dans le **dialogue avec les parties prenantes** du Projet et faire vivre un système permettant d'enregistrer et traiter les réclamations.
- Contribuer au **développement de l'économie locale** et à l'amélioration des infrastructures dans les domaines de l'eau, de l'électricité, de la santé, de l'éducation et de l'agriculture.
- Préserver les **droits fondamentaux des travailleurs, promouvoir le traitement équitable et la non-discrimination** et encourager l'**emploi local** par des exigences contractuelles avec les entreprises de construction.
- Préserver l'environnement social du chantier par des actions préventives concernant les **violences basées sur le genre** et la gestion des **afflux sociaux**.
- Protéger, préserver et faire connaître le **patrimoine culturel et archéologique** de la zone du Projet par la mise en place d'un programme d'archéologie préventive pour accompagner les travaux de construction.

3

Un engagement durable qui s'inscrit dans une action collective.

L'action de l'entreprise, afin d'être efficace et durable, s'inscrit dans une démarche collective s'appuyant d'une part sur des acteurs aux compétences reconnues et d'autre part sur des fournisseurs sensibilisés et mobilisés, et donc à ce titre s'engage à :

- **Maintenir et développer les compétences des salariés** pour intégrer toutes les dimensions du développement durable dans leurs activités.
- Mettre en œuvre des **partenariats avec les ministères, associations ou ONG** particulièrement impliquées sur les questions de développement durable et en capacité d'accompagner l'entreprise dans ses actions.
- Mettre en œuvre avec ses fournisseurs et sous-traitants une **procédure d'achats responsable** en matière d'environnement et de respect des droits des travailleurs.

La Politique Environnement et Social de NHPC s'inscrit pleinement dans les Objectifs de Développement Durable suivants de l'Agenda 2030 adoptés par l'Organisation des Nation Unies :